

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÈVÈLE

Séance du 11 Septembre 2025

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
5 septembre 2025

Transmission en Préfecture
16 septembre 2025

Date de publication
16 septembre 2025

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ (arrivé à 19h25), Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, M. Dominique LA GANGA, Mme Isabelle PERAL, M. Christophe OLIVE

Procurations :

M. François HENRIQUET à Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER
M. Vincent GOHIER à M. Bernard CHOCRAUX

Absentes excusées :

Mme Julie DELTOUR
Mme Maria DA SILVA MARTINS

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°43/2025	Délibération relative au classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix.
-----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'en 2024, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a engagé la démarche du classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix.

La commune de Cappel-en-Pévèle et plus précisément le pavé du Bar a été retenu.

Pour permettre à la DREAL de conduire à bien cette procédure, il est attendu un avis sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique, mais aussi un avis en qualité de propriétaire de parcelles dans le périmètre de projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable à ces propositions à l'unanimité à l'unanimité (17 voix pour).

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire

M. Bernard CHOCAUX

